

## Plan Local d'Education aux Arts et à la Culture (PLEAC)

### **Pays Roussillonnais Tourisme** **« Deux artistes, deux sites... »**

**Pays Roussillonnais Tourisme**, service Tourisme de la Communauté de communes du Pays Roussillonnais (CCPR) est en charge du développement touristique du territoire de la collectivité. L'office de tourisme situé au Château de Roussillon en est la vitrine. Parmi ses missions, le service Tourisme participe et organise la valorisation des patrimoines de ce même territoire notamment en proposant des animations grand public mais aussi ciblées comme pour les publics scolaires.

#### **Action : « Deux artistes, deux sites... »**



*Église de St Prim*



*Église St Nicolas des Roches de Condrieu*

Pour l'année scolaire 2017-2018, le service Tourisme propose un projet de sensibilisation des enfants aux patrimoines du territoire de la CCPR par la découverte d'œuvres singulières d'artistes peintres contemporains menées sur deux sites patrimoniaux sur le territoire : Maurice Der Markarian (1928-2002) à l'église St Nicolas des Roches de Condrieu et Claude Rutault (1941-) à l'église de St Prim, dont la réhabilitation artistique a exactement 10 ans en 2017.

#### **Contexte et objectif du projet :**

Le projet « Deux artistes, deux sites... » prévoit une sensibilisation des enfants aux arts et à la culture via une démarche d'observation et d'appropriation artistique de ces deux sites patrimoniaux emblématiques du Pays Roussillonnais. Il portera sur la genèse de chacun des projets artistiques, leurs phases préparatoires très différentes l'une de l'autre ainsi que sur la démarche suivie par chacun des artistes (création pour l'un et représentations figuratives, réinterprétation et abstraction pour l'autre). Les enfants se familiariseront avec la pratique artistique grâce aux échanges et ateliers animés par Fabien Pinaroli, artiste en résidence. Le fruit de ces ateliers sera mis en valeur à l'issue du projet par une restitution sous forme d'exposition ouverte au public.

#### **Public concerné :**

Ce projet s'adresse en priorité à des classes de niveau scolaire élémentaire. Les écoles pressenties sont celle de St Prim et des Roches de Condrieu ainsi que deux classes de Roussillon et Péage de Roussillon en périmètre de la Politique de la Ville. Il s'adresse également à un groupe d'enfants du hors-temps scolaire d'un centre social prioritairement choisi dans ce même périmètre.



Siège

**Communauté de Communes  
du Pays Roussillonnais**

Rue du 19 mars 1962

38556 Saint-Maurice l'Exil Cedex

Tel : 04 74 29 31 00

Fax : 04 74 29 31 09

[www.ccpaysroussillonnais.fr](http://www.ccpaysroussillonnais.fr)

Accueil du public

**Office de tourisme  
du Pays Roussillonnais**

Place de l'Edit

38150 Roussillon

Tel : 04 74 86 72 07 - Fax : 04 74 29 74 76

[infos@tourisme-pays-roussillonnais.fr](mailto:infos@tourisme-pays-roussillonnais.fr)

[www.tourisme-pays-roussillonnais.fr](http://www.tourisme-pays-roussillonnais.fr)



### **Contenu et calendrier du projet :**

Ce projet, échelonné de décembre 2017 à mai 2018, comprend :

- 3h de formation des enseignants/animateurs (17h à 20h) le mardi 5 ou 12 décembre
- 3h de visite des deux sites patrimoniaux et leurs œuvres pour chaque classe
- 1 séance de rencontre et échanges avec des proches des artistes
- 4 ateliers de pratique de 2h en classe animés par l'artiste
- la restitution/présentation des travaux des enfants à l'issue du parcours lors de l'exposition prévue à la CCPR (27 avril- 12 mai), avec visite par les élèves en compagnie de l'artiste le jour du vernissage le vendredi 27 avril
- phase d'évaluation

Le projet peut être enrichi par la circulation d'une malle pédagogique et la projection du court-métrage dédié à Maurice Der Markarian intitulé "La Rencontre".

### **Coût pour les structures éducatives :**

Les structures éducatives prendront à leur charge le transport des élèves vers la CCPR le jour de la visite de l'exposition de leurs travaux (possibilité de coupler avec une autre classe), celui pour effectuer la visite des sites étant pris en charge par Pays Roussillonnais Tourisme.

Les structures éducatives prendront en charge une partie du matériel des ateliers de pratique artistique (ex : papier canson, pinceaux brosse).

### **Contacts :**

Delphine Bellier Duboisière, Chargée de Valorisation des patrimoines

04 74 29 31 71 – [patrimoine@ccpaysroussillonnais.fr](mailto:patrimoine@ccpaysroussillonnais.fr)

Sylvie Bourguignon, conseillère pédagogique de circonscription Vienne 2

04 74 53 33 86 – [sylvie.bourguignon1@ac-grenoble.fr](mailto:sylvie.bourguignon1@ac-grenoble.fr)

Carine Zache, conseillère pédagogique départementale en arts visuels

04 74 53 33 86 – [carine.zache@ac-grenoble.fr](mailto:carine.zache@ac-grenoble.fr)